



## Trail "La 14-18" et la Corrida des Abbesses 2023

### FFA (Fédération Française d'Athlétisme)

Le Trail "La 14-18" et la Corrida des Abbesses sont conformes au cahier des charges de la FFA concernant les courses hors stade. Les courses sont ouvertes aux licenciés comme aux non licenciés. Les recommandations sanitaires seront conformes au protocole mis en place par la FFA.

### ORGANISATION

L'AVPR Organise

le vendredi 29 décembre 2023 le 7ème Trail "La 14-18", départ à 20 h 00 Place De Lattre de Tassigny et

le samedi 30 décembre 2023, à partir de 18 h 00, la 42ème édition de la course pédestre intitulée Corrida des Abbesses sur un circuit entièrement fermé à la circulation dans les rues de la ville de Remiremont

### INSCRIPTIONS

Pour les Inscriptions en ligne, se rendre sur le site Web le [sportif.com](https://sportif.com); l'événement est accessible à l'adresse suivante

<https://corrida-abbesses.com>

Modalités d'engagements

- **Pour le Trail "La 14-18"**  
**Inscription en ligne obligatoire - Fermeture automatique des engagements le jeudi 28 décembre 2023 à 23h59. Le nombre de dossards est limité à 1000.**
- **Pour la Course des As de la Corrida des Abbesses**  
**Inscription en ligne obligatoire - Fermeture automatique des engagements le vendredi 29 décembre 2023 12h00 – Le nombre de dossards est limité à 500.**
- Pour toutes les autres courses de la Corrida des Abbesses  
**Inscription en ligne fortement conseillée - Fermeture automatique des engagements le vendredi 29 décembre 2023 à 12h00.** Pour les courses 1,2,3,6 il sera encore possible de s'inscrire sur place jusqu'à 30 mn avant la course sélectionnée.

## Cas particuliers

- Pour le Challenge Jean Pierre Pers des écoles et des collèges (course 1 à 3 et 6 pour les cadets) de la Corrida des Abbesses  
**Inscription à transmettre directement au professeur de votre enfant** - Ce dernier compilera l'ensemble des engagements sur un fichier spécifique qui lui sera remis par l'organisateur. Ce fichier - dûment rempli- sera retourné par mail à : [avpr.evenements@gmail.com](mailto:avpr.evenements@gmail.com) avant le 24 décembre 2023 à 12h00.
- Pour le Challenge des Associations de Remiremont et alentours (course 6, FESTI RUN ALL IN VAN EVASION ) de la Corrida des Abbesses. Les inscriptions sont à faire à l'aide du formulaire disponible sur notre site .  
**Inscription à transmettre directement au responsable de votre association** - Ce dernier remettra l'ensemble des engagements sur un fichier spécifique qui lui sera remis par l'organisateur. Ce fichier - dûment rempli- sera retourné par mail à : [avpr.evenements@gmail.com](mailto:avpr.evenements@gmail.com) avant le 24 décembre 2023 à 12h00.
- Les athlètes de notre club Athle Vosges Entente Club présentant une licence valide (2023-2024), pourront bénéficier de la gratuité à condition d'être inscrit par leur référent ( celui-ci devra fournir une liste des athlètes comprenant : N° de licence -Nom – Prénom – année de naissance – sexe – course choisie), cette liste devra nous parvenir par mail à l'adresse [avpr.evenements@gmail.com](mailto:avpr.evenements@gmail.com) avant le 24 décembre 2023 à 12h00.

## Conditions pour s'inscrire

### 1- Sur le [sportif.com](https://www.sportif.com)

- Vous devez vous inscrire individuellement sur le Trail "La 14-18", engagement obligatoire sur le sportif.com
- Vous pouvez vous inscrire individuellement sur les courses 1,2,3,5 et 6 pour la Corrida des abbesses, Course 4 des AS engagement obligatoire sur le sportif.com.
- Vous pourrez télécharger soit
  - la copie de votre licence sportive en cours de validité : FFA
  - un certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition de moins de 1 an pour les personnes non licenciées FFA majeures.
- Les enfants mineurs devront présenter au retrait de leur dossard une autorisation parentale (modèle disponible sur notre site)

L'organisateur effectuera la validité de ces documents au moment du retrait de votre dossard

### 2- Sur place

- Il est possible de s'inscrire sur place 30 minutes avant le départ de la course pour les courses 1, 2, 3, 5 ainsi que le jogging des familles
- Pour les licenciés à un Club, joindre la copie de la licence sportive en cours de validité : FFA

- Pour les non licenciés FFA majeurs : joindre un certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition de moins de 1 an.
- Pour les non licenciés FFA mineurs, le certificat médical n'est pas obligatoire, mais joindre une autorisation parentale (voir modèle sur notre site)
- Aucune clause spécifique pour la course « jogging des familles » (animation sans classement) course 5

**Le manquement à une seule de ces conditions NE PERMETTRA PAS de valider votre inscription**

#### Tarifs des engagements

Tarif Course	Tarif Général	Renseignements
Trail "La 14-18"  La Boulangerie PINOT	11€ (*)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• gratuit pour les coureurs AVEC à jour de licence 2023/2024 à condition d'être inscrits par leur entraîneur ou référent club avant le 24 décembre 2023 à 12h00</li> </ul>
Courses 1 : La CDHV  Course 2 : La CREDIT MUTUEL  Course 3 : la Carrosserie MILLET	5€	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit pour les enfants inscrits par leurs écoles ou collèges</li> <li>• Gratuit pour les coureurs AVEC à jour de licence 2023/2024 à condition d'être inscrits par leur entraîneur ou référent club avant le 24 décembre 2023 à 12h00</li> </ul>
Course 4, les As :  La E.LECLERC	11€	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit pour les coureurs AVEC à jour de licence 2023/2024 à condition d'être inscrits par leur entraîneur ou référent club avant le 24 décembre 2023 à 12h00</li> </ul>
Course 6, "La FESTI RUN pour tous" :  la ALL IN VAN évasion	5€	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuit pour les membres des Associations ayant leur siège social à Remiremont inscrits par leur association dans le cadre du Challenge Association</li> <li>• 50€ pour les associations non romarimontaines ou pour les entreprises par tranche de 15 inscriptions entamées.</li> <li>• 5€ engagement individuel</li> </ul>

Tarif Course	Tarif Général	Renseignements
		Gratuit pour les coureurs AVEC à jour de licence 2023/2024 à condition d'être inscrits par leur entraîneur ou référent club avant le 24 décembre 2023 à 12h00
Course 5 Jogging des famille : ALL IN VAN évacion	10€ 25€	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10€ Tarif unique par famille ou groupe de 2 à 6 personnes maximum</li> <li>• 25€ Tarif pour les groupes de 7 à 15 personnes</li> <li>• 2€ par personne supplémentaire au dessus de 15</li> <li>• pas de chronométrage</li> </ul>
A noter		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Pour le Trail "La 14-18" et la Course des As : <b>INSCRIPTION OBLIGATOIRE en LIGNE</b></li> <li>❖ Les Tarifs comprennent la rémunération de la plateforme</li> <li>❖ <b>Toute personne inscrite à la fois dans un challenge et en individuel, ne pourra pas être remboursé de son paiement individuel</b></li> </ul>

(\*) Tarif général incluant un reversement de 1€ à l'association de sauvegarde du fort du PARMONT

## DOSSARDS

- Pour le **Trail "La 14-18"**, la remise des dossards se tiendra au centre culturel Gilbert Zaug le vendredi 29 décembre 2023, à partir de 17h00.
- Pour les courses de la **Corrida des Abbesses**, la remise des dossards se tiendra au centre culturel Gilbert Zaug le vendredi 29 décembre 2023 à partir de 17h00 à 19h00 et le samedi 30 décembre 2023 à partir de 15h00.

## RENSEIGNEMENTS ET INFOS PRATIQUES

**Challenge Jean Pierre PERS écoles et collèges (course 1, 2,3 et 6 pour les cadets H et F )**

Il concerne les élèves des écoles et collèges. Les élèves s'inscrivent directement auprès de leurs professeurs qui rassemblent les inscriptions de leur établissement et les transmettent par email sur un fichier spécifique à l'adresse suivante : [avpr.evenements@gmail.com](mailto:avpr.evenements@gmail.com) avant le

24 décembre 2023 à 12h00 - Au delà de cette date et de cette procédure, toute inscription ne pourra se faire qu'à titre individuel et sera donc payante. Le classement par école ou collège s'effectuera selon le plus grand nombre d'élèves classés à l'arrivée.

#### **Challenge des associations entreprises (course 6 « La Festi Run pour tous »)**

Il concerne les adhérents de toutes les associations et entreprises de Remiremont et alentours. Les membres des clubs s'inscrivent directement auprès du responsable de leur club qui transmet l'ensemble des inscriptions de son association à l'aide du formulaire disponible sur notre site [https:// corrida-abbesses.com](https://corrida-abbesses.com) par email à l'adresse suivante : [avpr.evenements@gmail.com](mailto:avpr.evenements@gmail.com) avant le 24 décembre 2023 à 12h00- Au delà de cette date et de cette procédure, toute inscription ne pourra se faire qu'à titre individuel et sera donc payante. Les autres groupes ou individuels peuvent également s'inscrire

#### **Trail "La 14-18"**

lampe frontale obligatoire, animation festive dans le fort du PARMONT que vous traverserez ; feux d'artifice avant le départ et ravitaillement à l'arrivée. Les déguisements sont les bienvenus.

#### **Protocole**

Les podiums du trail, et des courses se feront directement à l'issue des courses au car podium extérieur.

#### **RENSEIGNEMENT ET RESULTATS**

Sur le site Web aux adresses suivantes : [https:// corrida-abbesses.com](https://corrida-abbesses.com)

#### **SERVICE MEDICAL**

La protection civile et un médecin seront présents sur place.

#### **ASSURANCE**

Les organisateurs sont couverts par une assurance RC auprès de la compagnie GENERALI. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur survenu à un concurrent. Ils ne pourront pas être tenus responsables en cas de vol d'effets personnels aux vestiaires ou sur le parcours.

#### **DIVERS**

Les concurrents s'engagent à lire et approuver le présent règlement. Ils devront être en conformité avec la loi du 23/03/1999 et prouver par une licence sportive en cours de validité ou un certificat médical daté de moins de 1 an au jour de la course leur aptitude à courir en compétition (Athlètes majeurs uniquement). De plus , ils donnent leur autorisation à l'AVPR

d'utiliser toutes images prises lors de la course et sur laquelle, ils pourraient figurer. En cas d'obligation d'annulation , aucun remboursement ne sera effectué.

### **LITIGE**

Tranché par les organisateurs sans possibilité de recours.